



DECISION ADMINISTRATIVE

N°193/2023/A

Prise en application de la délibération du Conseil Municipal en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Objet :

Avenant n°1 à la convention d'occupation du patrimoine communal à titre gracieux avec l'association USVG Modélisme

Vu la convention d'occupation du patrimoine communal à titre gracieux avec l'association USVG Modélisme signée le 28 mars 2023 ;

Considérant que cette convention comporte une erreur matérielle relative à sa date d'échéance et qu'il convient de la régulariser ;

Considérant que Monsieur Hugues PERREIN a été élu à la Présidence de l'association en date du 9 juin 2023 en remplacement de M. Stéphane CAVAGLIA,

Le Maire

DÉCIDE

De conclure un avenant n°1 avec l'Association Union Sportive Vallée de la Gresse, dont le siège social est situé 40, Avenue de Rivalta, 38450 VIF, représentée désormais par M. Hugues PERREIN.

Cet avenant a pour objet de modifier l'article 9 de la convention précitée. Celui-ci dispose en effet que : « à l'expiration de la durée fixée à l'article 2, la présente convention sera renouvelée trois fois tacitement, sauf décision contraire notifiée à l'occupant. Sa durée maximale sera donc de quatre ans. Elle arrivera donc à échéance au plus tard le **28 février 2027**. »

Or, la convention ayant été conclue pour une durée d'un an, à compter du 15 mars 2023, renouvelable trois fois, elle arrivera donc à échéance au plus tard le **14 mars 2027**.

Les autres articles de la convention demeurent inchangés.

De signer l'avenant n°1 annexé à la présente décision administrative.

Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité est exécutoire et qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de cette date de publication.

Fait à VIF, le 4/12/2023
Par délégation du Conseil Municipal,
Le Maire

Guy GENET

